

25048

VILLE de BAVANS 25 550 - COMMUNE DE BAVANS - 11100

DM 2023

Code INSEE

Commune

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal (N° 2023 09 20 08)

## DECISION MODIFICATIVE N° 2

## Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	16
Nombre de suffrages exprimés	25
VOTES : Contre	0
Pour	25
Date de convocation :	12/09/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt septembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire.

Objet : Mouvement de crédits : Vu la délibération n° 11/2022 du 16/03/2022 fixant les conditions d'attribution et de calcul de la subvention « ravalement de façade »,

Vu la délibération 2023-06-14-11 du 14/06/2023 attribuant une subvention d'un montant de 2 000.00 € à M. GOFFAUX domicilié 14 Cité de l'Emallerie à Bavans suite aux travaux de ravalement de façades de son habitation,

Considérant que les crédits budgétaires (1 500.00 €) votés lors de la séance du Conseil Municipal du 05/04/2023 sont insuffisants,

Il y a lieu d'effectuer le virement de crédits du chapitre 21 au chapitre 204 tel que présenté ci-dessous :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 20423-845 : OPERATION FACADES PARTICULIERS		2 000.00 €
<b>TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées</b>		<b>2 000.00 €</b>
D 21318-551 : MATERNELLE BEL AIR	2 000.00 €	
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>2 000.00 €</b>	

Signataires :

Certifié exécutoire par Madame Sophie RADREAU, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/09/2023 et de la publication le 26/09/2023.

A BAVANS, le 26/09/2023.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

  
